

Minister for International Trade



Ministre du Commerce International

Ottawa, Canada K1A 0G2

JUN 30 1997

Son Excellence Madame Charlene Barshefsky
 Représentante au Commerce des États-Unis
 600 17th Street, N.W.
 Washington, D.C. 20506
 États-Unis

Madame l'Ambassadrice,

J'ai l'honneur de confirmer l'entente intervenue entre les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique et des États-Unis du Mexique, en vertu du paragraphe 302(3) de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), pour accélérer l'élimination des droits de douane relatifs à certains produits mentionnés dans l'annexe à la présente lettre.

Je propose en outre que la présente lettre et sa annexe et la lettre que vous m'avez adressée, ainsi que votre lettre au Secrétaire Blanco Mendoza et la lettre qu'il vous a adressée, et ma lettre au Secrétaire Blanco Mendoza et la lettre qu'il m'a adressée, constituent un accord entre les trois pays. Conformément au paragraphe 302(3) de l'ALENA, cet accord entre les Parties annule et remplace les taux de droit ou catégories d'échelonnement déterminés conformément à la liste tarifaire de chacune des Parties figurant à l'Annexe 302.2 de l'ALENA pour les produits mentionnés dans l'annexe à la présente. Je confirme également que cet accord entre en vigueur le 1^{er} juillet 1997, moyennant l'échange de notifications écrites certifiant l'accomplissement des procédures juridiques applicables de chacune des Parties.

Veillez agréer, Madame l'Ambassadrice, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Sergio Marchi
 Hon. Sergio Marchi

Pièces jointes